

# LA RÉVOLTE

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 5 -  
Six Mois . . . . . 2 50  
Trois Mois . . . . . 1 25

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

ORGANE COMMUNISTE-ANARCHISTE

Paraissant tous les Samedis

POUR L'ÉTRANGER

Un An . . . . . Fr. 7 -  
Six Mois . . . . . 3 50  
Trois Mois . . . . . 1 75

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 140, Rue Mouffetard, 140, PARIS

## A NOS LECTEURS

L'empressement avec lequel certains de nos camarades ont répondu, en se cotisant, à la souscription que nous avons ouverte pour parer aux premiers frais du supplément hebdomadaire, nous engage à ne pas en différer davantage l'apparition, d'autant plus que nous pensons qu'une idée doit être mise en pratique aussitôt qu'il est décidé d'y donner suite. Donc, à partir de la semaine prochaine, le journal paraîtra toutes les semaines avec un supplément. Que les camarades qui ne nous ont pas encore répondu veuillez donc bien se presser, plus que jamais nous avons besoin du concours efficace de ceux pour qui notre façon de penser et d'agir est conforme à la leur et qui pensent que nous faisons de la besogne utile.

Comme par le passé, nous aurons soin d'éviter les remplissages, de ne choisir que des morceaux ayant une réelle importance tant au point de vue littéraire que de la force d'argumentation qu'ils doivent apporter à l'expansion de nos idées : Irréprochabilité de la forme, solidité du fond, telles sont les qualités que devront toujours apporter les morceaux que nous choisirons pour le Supplément, afin d'en faire une œuvre de poids que nous puissions opposer à ceux qui prétendent que l'Anarchisme n'a rien produit. Que nous importe, en effet, les signatures dont peuvent être suivis ces cris du cœur que nous enregistrons, ces aveux dont nous prenons acte. Ils peuvent être signés des noms les plus réactionnaires; ils sont pour nous la preuve la plus éclatante du progrès de nos idées, de leur marche ascendante, de leur infiltration dans les cerveaux les plus réfractaires, puisque leur multiplicité, dans les livres, les journaux, les conférences, nous permet de nous créer une littérature de toute pièce que nous pouvons proclamer comme nôtre et dont les signataires ne peuvent en soutenir la paternité qu'en nous donnant raison, à moins qu'ils ne la désavouent complètement.

Nous prions donc les camarades qui nous envoient des coupures de nous continuer leur concours qui nous est des plus utiles, puisqu'il ne nous est pas possible de tout lire et de tout connaître; nous leur demandons seulement de ne pas trouver mauvais que nous jugions en dernier ressort de l'opportunité de l'insertion et de ne pas se froisser lorsqu'un morceau est écarté. Tel en effet, peut se laisser emballer par la beauté de la forme, tel autre pour un mot heureux, tel autre pour tout autre point de détail, mais qui, en dernier lieu, — ayant entre nos mains un

plus grand nombre de documents — peuvent nous paraître plus qu'un moins faibles par comparaison et nous inciter à les écarter. C'est une œuvre anonyme que nous cherchons à rendre durable et forte avec le concours de tous. Merci aux camarades qui nous ont aidé et voudront bien continuer. Ce que nous demandons encore à nos collaborateurs éventuels, c'est de bien vouloir nous citer les sources de leurs documents, les titres exacts des livres qu'ils nous désignent, afin que nous puissions contrôler ce que nous insérons et ne pas nous exposer à publier des documents contestables. Lorsqu'il s'agit de coupures de journaux, prière de nous envoyer le journal lui-même. Prière aussi de nous désigner les volumes dont ils peuvent avoir connaissance et où ils pensent que nous pourrions puiser; nous prenons note de tout et tâcherons de faire passer chaque chose à son tour.

N. B. — Par suite de l'apparition hebdomadaire du Supplément, nous nous voyons forcés de mettre le journal à 10 centimes, et les abonnements à 6 fr. par an pour la France et 8 fr. pour l'étranger.

Arriver à donner le journal et le supplément à CINQ centimes, tel est le nouveau progrès qui se dessine devant nous, et auquel nous devons tâcher d'arriver. Que le concours des camarades ne nous fasse pas défaut et nous y arriverons.

## NOS RICHESSES

L'humanité a fait un bon bout de chemin depuis ces âges reculés durant lesquels l'homme façonnait en silex des outils rudimentaires, alors son enfant, venant au monde, ne recevait pour héritage qu'un abri sous les rochers, quelques ustensiles en pierre — et la Nature, immense, incomprise, terrible, avec laquelle il devait entrer en lutte pour maintenir son existence.

Pendant cette lutte pénible qui dura des milliers et des milliers d'années, l'humanité a cependant accumulé des trésors inouïs. Elle a défriché le sol, desséché les marais, percé les forêts, tracé des routes; bâti, inventé, observé, raisonné; si bien que l'enfant de l'homme civilisé, en naissant, trouve déjà à son service tout un capital immense, accumulé par ceux qui l'ont précédé. Et ce capital lui permet de créer, rien que par son travail combiné à celui des autres, des richesses dépassant tous les rêves des Orientaux dans leurs contes des Mille et une Nuits.

Si, malgré cela, les neuf-dixièmes des enfants naissant dans les sociétés civilisées, restent misérables toute leur vie; si ces êtres ne

connaissent jamais que la vie au jour le jour, abrutissant par un travail perpétuel; si ils n'ont même pas conscience de leur force ni de leur richesse, et ne peuvent jamais en faire usage pour se donner une vie de bien-être et de jouissances intellectuelles et artistiques, — la faute en est aux institutions fausses dont nous héritons en même temps que de ce capital; aux préjugés, à l'esprit de soumission, dont l'humanité s'est laissé pénétrer pendant cette marche pénible des siècles passés.

Mais le capital dont nous entrons en possession en entrant dans la vie n'en est pas moins immense; et ce capital, péniblement accumulé, nous met à même de nous donner une vie riche, joyeuse, pleine de joies, pourvu que nous sachions prendre possession de l'héritage de nos ancêtres.

Le sol n'est plus à défricher. Il y en a de défriché, de tout prêt à recevoir le labour intelligent et le semis choisi, et à porter de luxurieuses récoltes — plus qu'il n'en faut pour satisfaire tous les besoins de l'Humanité. Les moyens de culture sont connus.

Dans les prairies de l'Amérique, sur un sol qui ne produit que la moitié de ce que le sol produit dans les pays civilisés, cent hommes aidés de machines puissantes produisent en quelques mois le blé nécessaire pour la vie de dix mille hommes pendant toute une année. Et là où l'homme veut doubler, tripler, centupler les récoltes, il fait le sol. Le maraicher parisien ferait très bien ses dix récoltes de légumes, par an, sur l'asphalte des trottoirs, pourvu que le soleil, l'eau et l'engrais ne lui manquent pas. Et tandis que jadis l'homme-chasseur devait s'emparer de cent kilomètres carrés pour y trouver la nourriture de sa famille, l'homme civilisé fait croître, avec infiniment moins de peine et plus de sûreté, tout ce qu'il lui faut pour nourrir sa famille sur une dix-millième partie de cet espace.

Le climat n'est plus un obstacle. Là où le soleil manque, l'homme le remplace par la chaleur artificielle, en attendant qu'il fasse aussi la lumière artificielle. Sur la frontière d'Ecosse, là, où le charbon ne coûte que cinq francs la tonne, on peut manger en février les plus beaux raisins, ceux qui se vendaient jadis 50 francs la livre, pour orner les tables du harem de Napoléon III, et dont aujourd'hui on inonde, en février, les marchés, — si bien que trois francs la livre est déjà considéré par le jardinier, comme un prix très élevé. Avec du verre et des tuyaux d'eau chaude, nous avons vu à Jersey 35 hommes cultiver cinq hectares de serres chaudes qui rapportent 25 tonnes de raisins, 80 tonnes de tomates, 30 tonnes de pommes de terre, sans compter les tonnes de légumes secondaires que l'on ne compte même pas. Avec des maisonnettes en verres et en planches qui, aujourd'hui même, avec tout ce que dévore les vautours capitalistes, ne coûtent que douze sous le mètre carré, et avec le travail de 7 hommes, on fait venir en avril 1,250 bois-

seaux de pommes de terre à l'hectare — et ainsi de suite.

Les prodiges accomplis dans l'industrie sont encore plus frappants. Et si, dans l'industrie comme dans l'agriculture, comme dans tout l'ensemble de nos existences, le labeur de nos ancêtres ne profite qu'au très petit nombre, il n'en est pas moins certain que sans ajouter un seul fuseau à nos manufactures ni une seule machine à nos usines, l'humanité civilisée pourrait se donner une vie de richesse et de luxe, rien qu'avec les esclaves de fer qu'elle possède déjà.

Avec ces êtres intelligents — les machines de nos jours, fruit de trois ou quatre générations d'inventeurs la plupart inconnus — cent hommes peuvent fabriquer dans une manufacture moderne de quoi vêtir dix mille hommes pendant deux ans. Dans les mines de charbon bien organisées, cent hommes extraient de quoi chauffer richement 15.000 familles sous un ciel rigoureux. Et on a bien vu dernièrement toute une cité merveilleuse surgir en huit mois sur le champ de Mars, sans qu'il y ait eu la moindre interruption dans les travaux réguliers de la nation française.

Oui, certes, nous sommes riches. Infiniment plus riches que nous ne le pensons. Riches par ce que nous produisons déjà. Encore plus riches par ce que nous pouvons produire avec l'outillage actuel. Infiniment plus riches encore par ce que nous pourrions obtenir de notre sol et de nos manufactures si nous ne gaspillions pas nos forces et appliquions nos intelligences à produire ce qui donnerait le bien-être à tous.

## LE 14 JUILLET DES PAUVRES

Alors que [tous les joyeux, les viveurs du monde officiel se préparaient à fêter] pompeusement la prise de la Bastille à laquelle sont substituées les prisons modernes; alors que les catins du monde chic, dans leurs resplendissantes toilettes; maquillées, décolletées, exposant leurs appas aux fonctionnaires émasculés, que toute cette fourmillière immonde se prélassait en attendant l'ouverture officielle de la fête des heureux, une famille entière mourrait rue d'Avron.

Dans le festin qu'égalait un lustre à mille branches  
Chacune en souriant dans ses belles dents blanches  
Mange un enfant vivant.

V. Hugo.

Quand Zola montre dans son *Ventre de Paris*, au milieu des victuailles, la faim frappant les sans-le-sous; des gens aux ventres bien garnis ricanant bénévolement devant ces calamités de la vie dues aux inégalités sociales.

Or, ici en pleine fête, un drame poignant a son dénouement. Les drapeaux de l'ordre bourgeois claquent au vent, sous les plis desquels s'abrite l'exploiteur; les lampions aux couleurs multicolores, jettent leurs tons variés; donnant ainsi un aspect de réjouissance publique. Seules au 59 de la rue d'Avron, au 4<sup>e</sup>, sous les mansardes, deux fenêtres semblaient se dérober à cette saoulerie nationale; sans décoration, elles jettent à travers l'illumination une note triste, elles semblent délaissées pour fuir ce moment d'ivresse où le peuple danse, oubliant quelque peu sa misère. C'est là, cependant, où il s'est dénoué ce terrible drame, frappant de mort une famille sans pain.

Que de misère, combien de refus dut-elle essuyer avant d'en arriver à cette fin lamentable: le suicide.

Pour la dernière fois, la famille composée de six enfants, rentra le 13 juillet, à onze heures du soir, laissant bien loin derrière elle, les bruissements de la foule.

Les cadavres ne furent découverts que le

jeudi 17 à midi: à droite sur un lit la femme Hayem, vêtue d'une camisole et d'un jupon court, était étendue tenant dans ses bras le petit Paul, son dernier-né. Au pied du lit, cinq autres enfants à demi-habillés, les pieds nus étaient allongés les uns à côté des autres: toutes ces figures étaient décomposées. Sur l'une des fillettes, Hélène, le corps d'Hayem était étendu; le père avait évidemment achevé celle qui tardait à mourir.

Au centre de la pièce, un réchaud absolument vide; les fenêtres et la porte avaient été soigneusement calfeutrés.

Hayem et ses six enfants étaient morts, la mère seule respirait encore. Le lendemain les sept voitures emmenant les cadavres au cimetière étaient terriblement lugubres. Près de 10.000 personnes encombraient la rue, les femmes pleuraient. Ah si la révolte avait soufflé dans ces cœurs!

Les autorités et les couronnes officielles sont venues salir les morts par leur présence, le maire a parlé charité, le rabbin a parlé religion, personne n'a parlé Justice. Puis tous les journaux ont versé leur pleur, réclamant une meilleure distribution des secours de l'Assistance publique, critiquant celui-ci ou celui-là. Aucun n'a parlé de solidarité ni de fraternité.....

Bientôt la moisson rouge se lèvera, vous, toutes les mères dont la société tarit le lait, et broie les enfants: Levez-vous, venez assouvir, votre haine en fortifiant la Révolution émancipatrice donnant à chacun le droit à l'existence.

## DÉCLARATION

Rendus responsables par des lois que nous ne reconnaissons pas; — appelés à comparaître devant des juges qui sont en même temps partie et cause, car ils ont des intérêts personnels et de classe à sauvegarder; — nous aurions peut-être néanmoins affronté le débat, si nous n'étions pas condamnés d'avance, dans la meilleure des hypothèses, celle d'un acquittement, à être immédiatement arrêtés et expulsés de France.

Il serait absurde, dans la situation sans issue qui nous est faite, de rester dans ce pays, où nous n'aurions en aucun cas une heure de liberté.

Nous prenons donc le parti d'en sortir; mais, auparavant, nous désirons rétablir la vérité sur les faits dont nous sommes inculpés, et sur les mobiles de notre conduite.

Nous déclarons donc être les auteurs du manifeste *AUX SOLDATS, de l'avoir fait imprimer et distribuer, et d'avoir aidé à l'imprimer et à le distribuer. La responsabilité morale et légale de cet acte incombe partant sur nous, et sur nous seuls. Les autres accusés ne doivent aucunement le partager.*

Loin de croire avoir fait par là, acte d'hostilité envers le peuple français, dont nous étions les hôtes (et non, comme on le prétend, du gouvernement, qui est censé n'être que le serviteur de la maison) nous avons cru — notre intention a été — de faire acte de solidarité avec la nation française, dans le moment critique qui a précédé la journée du 1<sup>er</sup> mai.

Etant convaincus que le gouvernement avait prémédité et préparé le massacre de la population parisienne, rien qu'afin que la volonté de M. Constans pût triompher de celle de toute la France, notre intention a été d'empêcher, autant qu'il était en notre pouvoir, le massacre de s'accomplir, et de revendiquer pour la nation le droit de résister à tout acte arbitraire du gouvernement, tel qu'était à coup sûr le veto opposé à une manifestation que l'acte d'accusation même reconnaît s'être présentée dès le début comme parfaitement pacifique.

Nous avons voulu affirmer le droit et le devoir du peuple de défendre lui-même ses libertés, sans se rapporter au bon vouloir de ses représentants, ainsi que tout individu attaqué défend sa vie, et n'attend pas d'être tué, dans la persuasion que, lui mort, justice sera faite.

Un peuple qui ne peut pas se réunir pacifiquement en tout temps et lieu, qui ne jouit pas même de cette liberté élémentaire, ne sera pas à même de choisir librement ses représentants: car le même gouvernement, qui en interdit les manifestations à l'occasion d'une affaire particulière, empêchera, lors d'une élection sa volonté de se faire jour. Ce peuple donc pourra changer ses représentants, sans qu'il soit jamais représenté. Sa faiblesse sera exploitée à tour de rôle par tous les partis, dont les

plus avancés ne seront pas les moins violents. Un peuple qui sait se faire respecter, est plus libre sous un gouvernement despotique, qu'un peuple faible sous un gouvernement démocratique et républicain.

Nous ré-affirmons tout cela. Nous ré-affirmons également tous les principes énoncés dans le manifeste « Aux soldats », notamment la nécessité de changer de fond en comble l'organisation de la société, — de soustraire la terre et le capital aux exploités de l'homme; pour les attribuer, non à un gouvernement ou administration centrale, qui formerait la plus exorbitante des autocraties, mais directement aux associations de travailleurs d'ament et librement confédérées entre elles.

Nous n'avons cependant pas préconisé le pillage, — qui, d'ailleurs, se borne, dans le fait à quelques morceaux de pain pris par des affamés dans les boutiques de boulanger, que le gouvernement indemnise avec l'argent des contribuables, c'est-à-dire, en dernier ressort, par le travail des mêmes affamés. Ce n'est pas que nous ne reconnaissions au peuple le droit d'exproprier ses expropriateurs, ni que pour nous la vie d'un homme ne vaille bien plus que le misérable droit de propriété d'un exploiteur de profession. Mais nous ne saurions recommander le pillage, car il fait une diversion dangereuse à l'élan révolutionnaire; grâce à laquelle les forces pour un instant dispersées et paralysées du gouvernement se reconstituent, et la Révolution est étouffée en germe.

Au surplus, il nous est avis qu'il faut combattre la société immorale et peu sociable d'aujourd'hui moins par des représailles que, autant que cela est possible, par la pratique d'une morale supérieure et par les principes sur lesquels la nouvelle société va être fondée. Et partant, il convient d'opposer à l'égoïsme, l'altruisme; à la lutte brutale pour la richesse et le pouvoir, la solidarité; aux classes, l'humanité; à l'appropriation individuelle, l'appropriation et la jouissance collective; au gouvernement parlementaire, ou domination d'une cohue de politiciens, à tour de rôle, sur la masse du peuple, l'association libre et spontanée entre les travailleurs.

Sans être ni vouloir être chefs ni meneurs, nous avons combattu pour ces principes dans nos pays natal. Nous y avons été condamnés (l'un de nous, du moins), mais nous n'avons pas été convaincus d'erreur.

Nous les professons donc encore, et il nous paraît que nous les professerons avec autant plus d'attachement que nous aurons plus souffert à cause d'eux. Car enfin, s'ils ne renfermaient au moins un rayon de vérité, pourquoi s'acharnerait-on à les combattre par la force combinée des soldats, des gendarmes, des juges et des geôliers?

La force — voilà l'ennemi contre lequel nous nous révoltons. Le droit du gouvernement est, paraît-il, de l'organiser, de s'en servir et d'en abuser. Notre crime est de ne pas vouloir la subir.

X. MERLINO.

P. STOLANOFF

## MOUVEMENT SOCIAL

France

PARIS. — Dimanche dernier, le groupe *La Liberté* avait provoqué à la salle des Tableaux, rue d'Avron, une réunion publique à l'occasion du suicide de la famille Hayem. La salle était comble, et le public a fort goûté et applaudi les théories anarchistes développées par les compagnons Tortelier, Lebocher et Ferrare, qui ont fait le procès de la société bourgeoise qui laisse périr de faim les travailleurs qui lui produisent tout son luxe.

Un membre du parti ouvrier a également pris la parole pour appuyer ce qu'avaient dit les anarchistes.

— Le 18 juillet venait devant la cour d'assises de la Seine le procès des camarades Cabot, Vinchon, Merlino, Stolanoff, Petroraya poursuivis pour provocation au meurtre, au pillage et à l'incendie, ainsi que pour excitation des soldats à l'indiscipline et à l'insubordination.

Les trois derniers, non français, n'ont pas pensé qu'il valût la peine de se faire coffrer et ont quitté le sol de notre patrie pour un pays plus hospitalier, pour le moment. Cabot et Vinchon, présents au début de l'audience, ont soulevé une question de procédure et demandé la remise de l'affaire. La cour ayant passé outre, ils ont fait défaut.

Il n'est resté que Dumont. Celui-là n'est pas un anarchiste. Lors des arrestations, il travaillait chez

Cabot comme il aurait travaillé au *Journal officiel*. Il se hâta de dire tout ce qu'il savait et d'inventer ce qu'il ne savait pas, et il a été le précieux agent du juge pendant l'instruction.

Il n'y a qu'à relever ce mot du président, qui est un aveu :

— Voyons, Dumont, dit-il, je fais appel à votre franchise. Ce n'est pas la première fois que des anarchistes comparaissent dans cette enceinte. Ils ont toujours revendiqué avec une certaine crânerie la responsabilité de leurs actes. Faites comme eux, n'équivoquez pas...

— Mais voilà, mon président, c'est que je ne suis pas anarchiste.

Cela ne lui a pas servi auprès du jury, et il a été condamné à 4 mois de prison. Les absents en ont eu chacun pour 2 ans et 3,000 francs d'amende.

Ils auraient aussi bien pu mettre 300,000 francs.

\*\*\*

— Il y a des bourgeois qui vont en sapin. Ceux-ci sont fermés ou découverts. Quand il tombe de l'eau, tout le monde est mouillé dans les derniers ; dans les autres, il n'y a que le cocher qui reçoive le bouillon. Or, par le temps de lavasse que nous traversons, il ne circule à Paris que des voitures découvertes. Les bourgeois se plaignent, et on apprend que cet état de choses est expressément voulu par l'administration des finances.

Les raisons qu'elle met en avant sont certainement excellentes, mais le simple contribuable qui voudrait se mettre à l'abri quand il pleut, n'y peut comprendre goutte. Cela est de minime importance, puisqu'il n'y a que des bourgeois qui aient à se plaindre, mais l'exemple est bien choisi pour leur montrer que la logique administrative est le contraire du bon sens et que l'on est beaucoup plus embêté par les règlements que par les cochers.

\*\*\*

Un exploitateur de Monthureux-sur-Saône, dans les Vosges, engageait à Paris, il y a quelques semaines, quatre ouvriers en meubles.

Il aurait voulu que, de suite, ils fassent venir femme et ménage. Ces derniers lui promirent de les faire venir dans une quinzaine.

En arrivant et pendant cette quinzaine, ils furent choyés comme des bêtes ; l'exploitateur voulait leur faire voir son bague comme un paradis, le vin était bon et abondant, les plats servis avec une grande courtoisie par la patronne étaient succulents.

Mais, comme sœur Anne, l'exploitateur ne voyant venir ni femme ni ménage, il conçut quelques doutes.

Aussi, un samedi, après dix-sept heureux jours, il les fit informer par son contre-maître qu'il ne pouvait pécutiairement rien leur donner.

Pour faire dire cela, il s'était enfermé à double tour dans son logement.

Les quatre compagnons lui firent répondre : « Il est six heures du soir, si à sept heures nous n'avons pas ce que nous demandons, nous commençons à démolir tout ce qui existe ici. »

Cinq minutes après, il leur faisait dire qu'il accordait ce qui était demandé et qu'il les ferait conduire en voiture à la gare pour Paris.

Ah ! c'est qu'il ne se doutait guère qu'il avait affaire à quatre anarchistes. Il les a payés à raison de 9 francs par journée de dix heures, tandis qu'il exploite à raison de 2 fr. 50 pour douze et treize heures de travail.

Pour vous donner une idée de l'exploitation de ce monsieur, je n'ai qu'à vous dire qu'il emploie des chaisiers et des menuisiers en meubles, pour 2 fr. 50 et 3 francs pour douze heures de travail, et, plus fort, il n'est pas rare de voir des artistes sculpteurs venir dans cette Académie nu-pieds, et qu'enfin il tient, avec son mode d'exploitation, des familles entières de parisiens et de gens du pays qui ont eu le malheur de tomber dans ses serres.

Tout cela fait voir qu'ils sont lâches, ces exploitateurs. Il trembla, il eut peur, et paya le retour à Paris des quatre compagnons anarchistes.

Que cette petite leçon profite aux ouvriers de Monthureux ; qu'ils n'hésitent pas, qu'ils se tiennent prêts et qu'ils sachent que la Révolution est plus proche qu'ils ne le croient.

\*\*\*

POURT-VILLE. — A l'occasion du 14 Juillet, nous nous sommes rencontrés, à quelques camarades, dans un banquet fraternel. Après une causerie inoffensive, nous avons été chanter les chansons révolutionnaires devant les cafés de la ville. Une déclamation intitulée : *Le paysan exploité par le parasite* a fait

beaucoup d'effet. Une quête au profit des détenus, et de la propagande a clos la soirée.

\*\*\*

GRENOBLE. — Le groupe de l'Avant-Garde réitère sa demande et prie les compagnons en tournée de vouloir bien pousser une ballade jusqu'à Grenoble. Cette ville a rudement besoin d'être remuée. Il ne faudrait pas qu'elle restât morte pendant le procès des anarchistes de Vienne ; nous voudrions montrer que les compagnons arrêtés ont des amis partout.

### Allemagne

Nous n'avons pas de renseignement sur les faits qui ont amené quatre anarchistes devant la cour suprême de l'Empire allemand à Leipsick. L'instruction a été tenue secrète. Nous savons seulement qu'ils étaient poursuivis pour crime de haute trahison : excitation au meurtre de l'empereur et au bouleversement de l'Empire. Trois des quatre accusés, les trois hommes, ont été acquittés ; la femme Reinhold a été condamnée à six ans de réclusion et six ans d'interdiction des droits civils.

### Espagne

De graves désordres se sont produits à Manresa, province de Barcelone.

Tous les ouvriers des fabriques s'étant mis en grève, l'autorité, craignant un conflit, a télégraphié au gouverneur pour demander des secours.

Deux compagnies de chasseurs ont été envoyées, mais la masse des ouvriers a refusé d'obéir et la force publique a dû faire feu. Il y a eu quelques blessés.

Les fabricants disent qu'il leur est impossible d'accéder aux conditions des ouvriers et ils sont disposés à ne pas céder. Les ouvriers persistent à accuser les fabricants de ne pas tenir les engagements du pacte de mai dernier et se montrent décidés à provoquer la grève générale.

Le nombre des grévistes est de 4,000. Les dépêches officielles sont pyramidales. Elles disent que la grève n'a pas de caractère politique et encore moins anarchiste. Elle est simplement économique et sociale ! Justement l'Anarchie n'est que de l'économie sociale bien comprise et un jour ou l'autre le mouvement sera purement anarchiste en s'écartant justement du caractère politique.

Les travailleurs tâchent de solidariser avec eux les travailleurs de toute la Catalogne et les bourgeois ont bien peur qu'ils ne réussissent.

### États-Unis

On a calculé qu'un travailleur américain produit bon an mal an une valeur de 5750 francs en marchandises. Le salaire moyen ne monte qu'à 1750 environ. Ainsi il n'y a pas moins de 4,000 francs qui sont volés chaque année à chaque ouvrier. Cette bande de voleur vit bien dans la tranquillité et la joie et personne ne s'avise de toucher à un de leurs cheveux. Si par contre un malheureux volé s'empare d'un cheval, la foule court après lui et le pend. D'où il faudrait déduire que la majorité des hommes se compose de canailles et d'imbéciles. (*Freiheit*).

Nous recevons de la citoyenne Louise Michel la lettre suivante :

Levallois-Perret 21 juillet 1890.

Lettre ouverte à monsieur le Juge d'instruction de Vienne

Monsieur le Juge d'instruction,

Je viens réclamer de vous ma place au procès de mes camarades, les anarchistes de Vienne qui seront jugés à Grenoble le 3 août prochain.

Je ne crois pas impossible que vous compreniez ma juste réclamation. Le Juge d'instruction de Saint-Etienne avait compris mon refus de la liberté provisoire pour moi seule après avoir moi-même organisé la tournée de conférences pour lesquelles ils sont encore prisonniers.

On ne peut me considérer comme ayant été inconscient avant les trois jours de désespoir causés par la sortie seule dont j'étais menacée à Vienne, sans atténuer en même temps les juges qui dans le cours des vingt dernières années m'ont successivement condamnée, tant au Conseil de guerre qu'à trois Cours d'Assises.

On ne le peut pas non plus après, puisque laissée

en liberté, j'ai fait plusieurs conférences et repris mes travaux ordinaires.

Vous n'avez pas oublié, monsieur le juge d'instruction, les deux lettres par lesquelles je suppliai à la mémoire des témoins qui me prêtaient des propos absurdes, et chargeaient mes camarades d'une partie de ce que j'avais dit.

La première de ces lettres commençait ainsi : il est temps que la situation se dessine ; l'autre, se terminait par ces mots : si je suis seule mise en liberté, c'est que la conscience humaine n'existe pas.

Le discours dont je donnais l'analyse était aussi énergique qu'il soit possible ; j'y engageais à une grève générale sans cause afin que le capital y put périr pour la liberté du monde.

Je m'y déclarais solidaire des actes de désespoir qui pouvaient se produire (quoiqu'il n'y eût guère à espérer pour ce jour-là avec l'état de siège).

Enfin, il est impossible que mes lettres ne fassent pas partie de l'instruction et n'appuient ma réclamation de comparaitre avec mes camarades arrêtés pour le 1<sup>er</sup> mai, au procès du 3 août, à Grenoble.

Louise MICHEL.

## VARIÉTÉS

### LA PRISON DE POISSY

Voici quelques détails sur la prison de Poissy qui depuis longtemps sont promis aux lecteurs du journal *La Révolte*.

Lorsqu'un condamné a passé par les diverses péripéties que demandent son inscription ainsi que son classement à un atelier quelconque, la seulement commencent pour lui toutes les tortures morales et physiques qui sont inscrites au règlement.

Après un court apprentissage imposé au détenu, Messieurs les fabricants, d'accord avec l'inspecteur de la maison, jugent de la quantité de travail que doit rapporter le prisonnier ; cela se nomme *Mecher* l'homme devenu ouvrier.

L'homme qui ne satisfait pas messieurs les fabricants est passible de diverses punitions, plus ou moins réglementaires.

D'abord, on lui inflige une amende au profit du fabricant ; s'il y a récidive, le règlement lui impose le pain sec. Enfin si l'homme est reconnu de mauvaise volonté, il doit faire connaissance avec le cachot, la salle de discipline.

Le cachot est un endroit dont l'administration prétend tirer un grand profit moralisateur. Le pain sec y est de rigueur, l'eau est mesurée ; pour que la morale soit satisfaite, il faut avoir bien froid. On couche sur la planche.

Quand un détenu a menacé un gardien ou simplement qu'il en est accusé, il n'est pas rare qu'on lui fasse subir les nouveaux procédés corporels en usage, on garde les fers et la camisole pendant plusieurs semaines. Après un séjour de 60 ou de 90 jours dans la cellule de force, il ne sort qu'un cadavre vivant de ce lieu froid et humide, mais l'administration se déclare satisfaite.

Le passage à tabac fait aussi souvent son œuvre ; cela n'est pas officiel, mais ceux qui l'ont subi savent à quoi s'en tenir.

C'est surtout après une correction infligée par un prisonnier à un garde que la solidarité de ceux-ci se manifeste sur le dos des détenus. Puis, après qu'un prisonnier a eu une côte enfoncée, il est condamné à 13 ou 15 mois de prison à subir dans le même établissement, afin que le geôlier soit justifié par le juge.

Il ne manque jamais de dévener pour charger l'un d'eux qui est poursuivi. C'est là un des faits les plus tristes qui caractérisent la vie de la maison centrale. Chacun espère obtenir une réduction de peine ou une grâce, en se faisant l'auxiliaire de l'administration.

J'ai vu après une petite affaire où un détenu avait donné des coups de sécateur à un garde, vingt détenus se donner comme témoins à charge, quoique certainement plusieurs d'entre eux n'aient pu voir la scène !

La salle de discipline est, paraît-il, un endroit moralisateur aussi. Les hommes punis doivent faire le tour de cette salle pendant 8, 15 jours ou plus. Plusieurs punitions pour bavardage entraînent la mise en salle de discipline. Quatre cuillerées de soupe par jour soutiennent parfaitement bien cette marche réglementaire, d'après messieurs les médecins officiels ; un matelas, ou plutôt un bout de toile baptisé matelas complète la générosité administrative.

C'est au prétoire disciplinaire que se distribuent les punitions. Tous les matins, à dix heures, sauf

les dimanches et jours de fêtes, les administrateurs de la maison centrale, suivis de l'entrepreneur général, prennent place dans le prétoire sur une estrade, en face des hommes signalés.

Voici quelques exemples des interrogatoires, invariablement suivis d'une punition.

Le directeur. — Vous êtes signalé comme ayant tiré une carotte au docteur.

Le détenu. — Je suis malade, monsieur.

Le directeur. — Le docteur dit que non; 4 jours sans cantine.

Le gardien chef. — Il n'a pas d'avoir pour la cantine.

Le directeur. — Alors, trois jours de pain sec.

un autre détenu :

Le directeur. — Vous êtes signalé pour refus de travail.

Le détenu. — Depuis neuf mois que je suis ici, j'ai toujours travaillé, et vous m'avez infligé des amendes pour ne pas avoir terminé ma tâche. Je dois vingt francs à M. le fabricant pour amendes, je suis toujours au pain sec, je préfère ne pas travailler.

Le directeur. — Vous n'aimez pas le travail. Cellule jusqu'à nouvel ordre.

Le directeur. — Vous êtes signalé par le prévôt pour bavardage au dortoir.

Le détenu. — Il me signale parce qu'il m'en veut.

Le directeur. — Vous niez le rapport, 15 jours de privation de cantine au lieu de 8. Cela vous apprendra à ne pas avouer.

Le directeur. — Vous cassez les vitres de votre cellule, vous êtes puni et vous cherchez à vous faire punir à nouveau.

Le détenu. — J'ai encore 14 mois à faire, et je m'en fous un peu.

Le directeur. — 60 jours de cellule.

Le détenu. — T'es trop couillon pour moi.

Le directeur. — Enlevez-le.

Les gardiens empoignent l'homme par le cou, par les bras, et on l'entraîne au cachot. Il s'en suit un vigoureux passage à tabac, les fers et la camisole de force.

Le directeur. — Vous savez bien que le règlement défend de fumer... 5 francs d'amende pour le trésor.

Le directeur. — Vous avez détérioré du linge que l'entreprise générale vous fournit... 2 francs d'amende au profit de l'entreprise.

Le directeur. — Vous m'avez écrit que vous vouliez vous adresser à un député pour qu'il appuie un recours en grâce que vous avez l'intention de faire. Sachez qu'une bande de députés ni un troupeau de sénateurs ne pourrait rien obtenir pour vous, si l'administration ne daigne pas s'occuper de vous. Si vous voulez mériter notre faveur, soyez assidu au travail, d'une conduite exemplaire, et montrez surtout de la soumission. Re conduisez le détenu à son atelier.

Le directeur. — Vous êtes prochainement libérable. Vous êtes signalé pour insultes à votre gardien, vos mauvais instincts prennent le dessus... Vous finirez votre temps au cachot.

Cette reproduction abrégée d'une séance du prétoire suffira j'espère à vous donner une idée du milieu. Le directeur est tout, accusateur, défenseur, juge sans appel. C'est pire qu'au régiment.

Quant à ce qui est des soins médicaux, le mieux que l'on puisse faire est d'en parler peu. On ne reçoit à l'infirmerie que les hommes dont le mal est visible. Tous les autres sont des batteurs, comme disent le pharmacien et le médecin. S'ils ne guérissent pas naturellement, ils peuvent mourir dans la cour. Quand ils sont morts, on veut bien reconnaître qu'ils étaient malades. J'ai vu un malheureux mourir de la fièvre typhoïde dans la cour le lendemain du jour où le docteur n'avait pas voulu le reconnaître malade. Un autre détenu est mort de la rupture d'un anévrisme après avoir été puni de quinze jours de privation de cantine. Un autre est mort de froid au dortoir. Il se plaignait de diarrhée, on l'avait purgé; dans la nuit il tomba du lit et mourut là. Le docteur mit comme cause de décès : « Anémie violente ».

En résumé, en maison centrale, les principales préoccupations morales des détenus sont le commerce clandestin du tabac, les dénonciations entre camarades et les sollicitations de recours en grâce.

## COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCE

Le groupe *La Liberté* va faire paraître dans quelques jours une brochure intitulée *Poignée de vérités sur le Socialisme et ses Chefs* (48 pages) au prix de 15 centimes; 10 centimes pour les groupes. Adresser les demandes à *la Révolte*.

\*\*\*

Le compagnon Faugoux prie les camarades qui sont en correspondance avec lui, de lui adresser leurs lettres, 120, rue Lafayette, au Père Peinard.

\*\*\*

Le groupe *l'Avenir Social* de Saint-Ouen voulant donner le plus d'extension possibles aux publications anarchistes de langue française, prie les compagnons qui en feront paraître d'en envoyer dix exemplaires, sans autre avis, au camarade Louis Bernaix, rue Montmartre, à Saint-Ouen (Seine). On remboursera de suite et on demandera d'autres exemplaires s'il est nécessaire.

Avis au *Tocsin*, à la *Question sociale*, au *Réveil des Masses* entre autres.

\*\*\*

PARIS. — Devant les écrits des feuilles bourgeoises prêchant le patriotisme, n'est-il pas un devoir pour tout anarchiste, pour tout révolutionnaire conscient, d'empêcher que les jeunes gens, si faciles à l'enthousiasme, se laissent emballer par ces paroles perfides et mensongères que l'on cherche à leur inculquer dès l'école, et tâcher que cette jeunesse emploie son effervescence à la diffusion des idées de justice. Lui montrer le précipice où l'on veut l'entraîner et dont elle ne sortirait que le cerveau atrophié.

Si chacun d'entre nous, camarades, s'imprègne bien de cette vérité, il comprendra combien cette propagande aux jeunes est supérieure aux autres et surtout plus facile et plus fructueuse, plus rapide; aussi invitons-nous tous les jeunes compagnons à bien vouloir venir samedi, salle Normand, 92, boulevard Ménilmontant, afin de former un groupe d'une jeunesse anarchiste qui pourra raffermir les idées encore chancelantes chez les jeunes révolutionnaires qui n'ont pas encore compris nos vérités. Urgence.

## PETITE CORRESPONDANCE

M. à Trélazé. — Nous ferons passer les 10 fr.  
F. à Reims. — M. à Armentières. — D. à Toulouse. — G. rue Braille. — M. à Faenza. — Club Autonomie. — M. à Casteljaloux. — B. à Limoges. — D. à Paterson. — V. et K. à Trélazé. — V. à Nîmes. — R. à Marseille. — M. à Bourges. — B. à Saint-Quentin. — L. à Cette. — M. à Toulouse. — P. à Morlanwelz. — Reçu timbres et mandats.

Groupe Tchèque. « Skupina Autonomie » à Londres. — Reçu par P. K. 10 shillings pour les Russes condamnés à Paris; transmis au secrétaire du Comité de Londres, Mme Pease.

V. à Grigny. — C'est Charly dans l'Aisne.  
Pagès. — Pourrez prendre la collection quand vous voudrez.

B. à Dison. — Avez reçu « Sébastien Roch » et les « Mensonges conventionnels » ?  
C. — Les bouillons sont déposés chez R. — Il y en a à votre disposition tant que vous voudrez.

V. à Roubaix. — C'est 10 fr. que vous devez recevoir directement de Saint-Etienne.

« Volné Listy ». — Pouvons vous envoyer les collections du « Révolté » des années 86, 87 et 88 et toute la « Révolte ».

P. à Careghem. — Trop tard. Il faut recevoir le mercredi matin au plus tard.

Quand j'ai reçu votre carte, la lettre était détruite, c'est pourquoi la convocation est fort incomplète. — Vous auriez dû envoyer à nouveau la copie. Je ne garde jamais aucune correspondance qui n'a plus d'emploi.

N. à Nîmes. — Ne pourrons en disposer que quand nos collections seront terminées.

## Souscription pour l'extension du Supplément de la RÉVOLTE

Mangal Jules 0,50. — Brouet Victorien 0,20. — Jean Motte 0,30. — Joseph Chrétien 0,15. — Ferdinand Pintelon 1 fr. — Marcou Alphonse 0,20. — Hainaut Maxilien 0,20. — Paul Houtrelle 0,20. — Joseph Dumont 1 fr. — Jérôme 0,20. — Venbokstoel 0,15. — Jean B. Valentin 0,20. — Ragot 0,10. — Vital Dumont 0,50. — Fernand Scarlquin 1 fr. — Fidèle Meitens 0,50. — Omor Rombaux 1 fr. — Paul Schuster 0,50. — Anselme Jules 0,50. — Collecte faite à Morlanwelz le 12 juillet 2,20. — En tout : 11,05. — Lustemberger 1 fr. — T. L. à Saint-

Ouen 1,05. — Gouraya 4 fr. — Les comp. de Puget-Ville par Brand 1,50. — G. L. à La Réole 1,05. — B. à Maison-Alfort 1 fr. — V. à Grigny 0,50. — Paris, Alexandre 0,50. — Un bouif 0,20. — Lair 0,50. — De Lurayssier 0,50. — Liste Bouglon par B. 1,50. — Genève, collecte faite par le groupe « Initiative Individuelle » versée par Veil 11,90. — Stoinoff 8,40. — Barcelone, le groupe « Los Hijos del Mundo » 2,90. — M. à Nonancourt 1,25. — Beauvais, liste par D. 3,65. — Toulon, liste M. 139, 5,20. — Un exploitateur pour son exploité 2 fr. — Arras, par G. P. 5 fr. — B. à Charly 5 fr. — C. W. à Ashwel 2,50. — Narbonne : Firmin A. 1 fr.; Combes 0,25; Vincelot 0,25; Elise 0,50; Hélasse 0,10.

## SOUSCRIPTION

pour l'achat d'une presse

Total des listes précédentes : 650 fr. 75.  
Un ancien compagnon du Mans 0,60. — Puget-Ville 0,50.  
Total à ce jour : 651 fr. 75.

## SOUSCRIPTION POUR LES FAMILLES des détenus politiques

Listes précédentes 683 fr. 05.  
Le « Réveil du XV » 10 fr. — Gardeilhac 1 fr. — Les compagnons de Puget-Ville par Brand 2 fr. — B. à Maison-Alfort 1 fr. — Collecte à la sortie de la réunion salle des Tableaux 2,60.  
Total à ce jour : 699 fr. 65.

## CONVOICATIONS

Dimanche, Salle Horel, 13, rue Au Maire, de midi à 6 heures du soir.

Discussion très importante. Tous les compagnons sont priés d'y assister. Urgence.

Le *Réveil du XV*, groupe anarchiste, réunion samedi 26 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, salle Roques, 72, boulevard de Grenelle.

Ordre du jour : De la propagande dans les campagnes; de l'utilité d'un journal quotidien. Le dimanche 3 août, le groupe donnera un concert et un bal champêtre au Bois de Clamart tout près du rond-point de la Fontaine Sainte-Marie. Départ de la gare Montparnasse à 2 heures, station de Clamart. Un petit orchestre, tenu par les compagnons du groupe accompagnera la caravane. Tous les compagnons sont invités. Prière à tous ceux qui désirent venir et qui ne connaîtraient pas le rendez-vous au bois de se trouver au départ du train.

Groupe du XIII<sup>e</sup>, réunion tous les samedis, salle Jacquet, 11, place d'Italie, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : Le journal anarchiste quotidien; Ballade projetée.

Soirée familiale suivie d'un bal de nuit, le samedi 2 août, à 9 heures du soir, salle de l'Harmonie, 94, rue d'Angoulême, au bénéfice des détenus politiques de Vienne.

Causerie par la compagne Ita Bruguières. Entrée : Compagnes, 25 centimes. — Compagnons, 50 centimes.

Lundi 28 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, salle de l'Hermitage, 29, rue de Jussieu, conférence contradictoire.

Groupe communiste-anarchiste de la Courtille, tous les mercredis à 8 h. 1/2, café des Omnibus, 27, rue de Belleville.

Dimanche 27 juillet, tous les anarchistes du Centre sont priés de se rendre à Baume pour assister au meeting.

ROUBAIX. — Tous les compagnons et lecteurs de la *Révolte* et du *Père Peinard* sont convoqués à la réunion qui aura lieu le samedi 2 août, à 8 h. 1/2 du soir chez Pierre Lanneau, 8, rue Pierre de Roubaix. On y invite les compagnons des environs.

Discussion de haute importance. Les compagnons sont priés d'être exacts, c'est urgent.

CUREGHEM. — Réunion publique et contradictoire, lundi 28 courant.

Le Gérant : J. GRAVE.

Paris. — Imprimerie J. GRAVE, 17, rue de l'Échiquier.